

Marijuana à usage médical : **quand la confusion part en fumée**



Lorsque les médecins autorisent l'usage de marijuana à des fins médicales, ils n'indiquent souvent que la quantité exacte à utiliser chaque jour.

Cependant, il existe des centaines de variétés de marijuana à usage médical, qui peuvent être consommées sous de nombreuses formes différentes (séchée, en capsules, en huile, inhalée au moyen d'un vaporisateur ou d'un vaporisateur stylo, etc.).

Les patients doivent alors choisir eux-mêmes la variété et la forme qui conviennent le mieux à leurs besoins et qui sont les plus efficaces pour leur problème de santé. Cela peut se révéler compliqué, compte tenu des nombreuses options qui existent.

Comblant le besoin d'équilibre

Les personnes pouvant jouir des bienfaits de la marijuana à usage médical ne bénéficieraient pas de la structure et du soutien offerts dans le cas des traitements médicamenteux plus traditionnels. C'est pourtant nécessaire et c'est pour cette raison que nous avons établi un partenariat avec Corporation Shoppers Drug Mart (Pharmaprix) pour y remédier.

Notre programme Marijuana à usage médical vise à établir un équilibre entre les préoccupations du promoteur de régime et les besoins du participant. Il allie ainsi l'accès responsable à la marijuana à usage médical et les conseils et le soutien continus. En dissipant la confusion, nous pouvons mieux aider les participants qui utilisent la marijuana à des fins médicales.

Accès responsable

La marijuana à usage médical est considérée comme un traitement valide pour des problèmes de santé particuliers. Nous contribuons donc à faire en sorte qu'elle soit plus accessible pour les participants tout en mettant en place un processus d'approbation et de demande de règlement qui assure une utilisation adéquate de la marijuana et la protection des coûts liés à votre régime.

Les personnes présentant une demande de couverture sont soumises au processus d'autorisation préalable. La marijuana à usage médical est uniquement couverte pour le traitement de problèmes de santé précis lorsque d'autres médicaments ont d'abord été essayés sans succès.

Les participants approuvés sont couverts jusqu'au plafond annuel de 2 500 \$ que nous avons établi pour le programme. En établissant des plafonds, nous vous aidons à gérer les coûts liés à votre régime.

Qu'est-ce que la marijuana à usage médical?

La marijuana à usage médical est une marijuana destinée à être utilisée à des fins médicales. On l'appelle aussi cannabis médicinal. Les médecins en autorisent l'usage pour des besoins médicaux particuliers. L'autorisation de vente par les producteurs est accordée par Santé Canada.

Chaque variété de marijuana à usage médical est composée d'un ou de plusieurs des ingrédients actifs trouvés dans la plante de cannabis.

Les variétés utilisées à des fins médicales contiennent généralement plus de cannabidiol (CBD) que de tétrahydrocannabinol (THC). Ce sont les deux principaux ingrédients actifs de la marijuana à usage médical.

Le [Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales](#) de Santé Canada établit les règles relatives à l'usage de la marijuana à des fins médicales ainsi qu'à sa distribution au Canada.

Que veut-on dire par « variétés »?

Les différents types de marijuana sont appelés « variétés ». Pour en faciliter la compréhension, on peut comparer les variétés de marijuana aux races de chiens.

Les chiens font tous partie de la même espèce, mais les diverses races ont des caractéristiques différentes. Il en va de même pour la marijuana.

On peut comparer chaque variété à une « race ». Chaque variété de la plante de cannabis est développée en fonction des caractéristiques précises recherchées, plus particulièrement selon des concentrations différentes de CBD et de THC.

Lors de la création d'une nouvelle variété, on lui donne souvent un nom qui dénote son apparence, son origine ou l'effet qu'elle a sur les patients. Les plantes sont parfois nommées par leurs producteurs ou encore par des consommateurs très créatifs!

Manuvie



Conseils

Une fois le participant approuvé, il reçoit un appel de bienvenue d'un pharmacien spécialement formé du Centre de soins aux patients de Shoppers Drug Mart (Pharmaprix).

Le pharmacien lui pose quelques questions afin de le conseiller sur les différentes variétés de marijuana à usage médical qui peuvent l'aider à traiter son problème de santé, ainsi que sur les différentes formes possibles. Grâce à ces conseils, le participant peut choisir le produit qui répond le mieux à ses besoins et qui est couvert au titre de son régime d'assurance médicaments.



Soutien

Une fois que le participant a choisi son produit, l'équipe du Centre de soins aux patients de Shoppers Drug Mart (Pharmaprix) prend les dispositions nécessaires pour que le produit soit livré directement à son domicile.

Le participant bénéficie ensuite d'un soutien continu adapté à ses besoins. Ce soutien comprend l'accès à des services de consultation (notamment sur les opiacés), de formation, de soutien par téléphone et par courriel, et d'aide pour gérer les effets secondaires et se conformer au plan de traitement.

Élément important à retenir

Les participants dont la demande de couverture a été approuvée doivent acheter la marijuana à usage médical par téléphone par l'intermédiaire du Centre de soins aux patients de Shoppers Drug Mart (Pharmaprix). Les frais ne peuvent pas être remboursés dans le cadre de notre programme si le produit est acheté ailleurs.

Ajout de la couverture pour la marijuana à usage médical à votre régime

Pour en savoir plus sur le programme offert et dissiper toute confusion sur la marijuana à usage médical, communiquez avec votre représentant de Manuvie par téléphone ou par courriel.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Les produits et services de l'Assurance collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2019. Tous droits réservés. C. P. 2580, succ. B, Montréal (Québec) H3B 5C6.